

Cabinet Dentaire Capelette

78 boulevard Mireille Lauze

13010 MARSEILLE

04 91 79 85 82

Consultations sur rendez-vous

MARSEILLE, le 01/07/2024

FACTURE N°01072024

Numéro de PEC : 64113

Numéro FINESS : 134048735

Nom du praticien : **Docteur ELSA ESKENAZI SOLAL**

Date de fin de soins : 01/07/2024

Nom de la mutuelle : UCANSS SOLIMUT MPOS 13

N° de sécurité sociale : 242052627500226

Date de naissance : 07/05/1942

Facture à nous acquitter concernant la part mutuelle de 430 euros pour le devis de prothèses dentaires de Mme PADELLI ODETTE

Le patient a acquitté en totalité son reste à charge uniquement.

Description détaillée des actes effectués:

Couronne transitoire RAC-0 DENT 24 CODE HBLD490 à 60 euros

Couronne RAC-0 DENT 24 CODE HBLD680 à 500 euros

Total : 560 euros

Part R.O : 130 euros

Part R.C : 430 euros

Part à charge du patient : 0 euros

Dr ELSA ESKENAZI SOLAL
FINESS : 134048735
78 BD MIREILLE LAUZE
13010 MARSEILLE
TEL : 0491798582

RÉPONSE PRISE EN CHARGE DENTAIRE

Réf. almerys : 64500895
PEC n° 75957
N° almerys : 2024070400075957

Praticien :
Nom: ESKENAZI SOLAL ELSA (134048735)
Adresse : 78 BD MIREILLE LAUZE SELAS
Code postal : 13010
Ville : MARSEILLE
Téléphone : 04 91 79 85 82
Fax : 04 91 25 57 81
Date de la PEC : 04/07/2024
Date de fin de validité de la PEC : 16/11/2025
Date de péremption de la PEC : 16/11/2025

Bénéficiaire:
Nom: PADELLI
Prénom: ODETTE
N° Sécurité sociale : 2 42 05 26 275 002
Date et rang de naissance : 07/05/1942 - 1
Nom de l'org. complémentaire : UCANSS SOLIMUT MPOS 13

Taux : 100%	
-------------	--

N° Dent	Nature de l'acte	Cotation CCAM ou NGAP	Acte non remboursé RO	Honoraires	Base de remboursement RO	Montant RO	Montant RC
24	Couronne transitoire RAC0	CT0		60,00 €	10,00 €	10,00 €	50,00 €
24	Prothèse fixe RAC0	PF0		500,00 €	120,00 €	120,00 €	380,00 €

Montant total net TTC	560,00 €
Montant pris en charge par le régime obligatoire	130,00 €
Montant pris en charge par le régime complémentaire	430,00 €
Montant total à régler par l'assuré	0,00 €

Aucune réclamation ne sera prise en compte passé 6 mois à compter de la date de facture.
ATTENTION: Cette prise en charge doit être impérativement jointe à la facture.

Ce document est la propriété de l'assuré. Conformément à la loi informatique et liberté, l'assuré dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données auprès de son organisme complémentaire santé. Les praticiens peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification des données les concernant auprès d'almerys - 46, rue du Ressort - 63967 - Clermont-Ferrand CEDEX 9.